

Communication N° 21 - 2011 au Conseil communal

Séance du 14 septembre 2011

**Informations et documents consultables sur le site Internet
de la Ville de Pully www.pully.ch et sur le site de
l'Etat de Vaud**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

En début de législature, la Municipalité remettait généralement un certain nombre de documents utiles aux membres du Conseil communal pour l'exercice de leur fonction.

C'est à ce titre que chaque Conseiller a reçu le jour de l'assermentation un exemplaire du règlement du Conseil communal.

Pour les autres informations, la Municipalité, après avoir examiné la liste et le volume des documents qui pourraient intéresser le Conseil, a décidé de vous renvoyer au site Internet.

En effet, ce dernier a été entièrement remanié il y a une année et contient quantité de données qu'il ne serait toutefois pas pertinent d'imprimer en totalité et pour chaque Conseiller.

Vous trouverez donc ci-après la marche à suivre pour accéder aux principaux documents, qui pourraient vous intéresser.

Pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient malgré tout une copie papier d'un document ou l'autre, le greffe municipal se tient à votre disposition.

Parmi les documents que nous avons sélectionnés figurent :

- La publication du SeCRI sur le « fonctionnement des autorités communales et compétences »
- L'aide-mémoire pour les municipalités vaudoises qui, bien que s'adressant aux municipaux, contient dans les faits une foule d'informations sur le fonctionnement de nos collectivités.
- La brochure de législature, qui ne pourra être finalisée qu'à l'issue de la séance du 14 septembre, laquelle verra l'élection des derniers membres des commissions.
- Les ordres du jour, communications et préavis pour chaque séance du Conseil, étant précisé que vous continuerez à recevoir ces documents sous forme papier, comme par le passé, pour chaque séance du Conseil.

2. La liste des Conseillers communaux

Pour trouver la liste complète des Conseillers communaux, il faut se rendre dans le menu « PULLY OFFICIEL » puis « Conseil communal ». Il s'agit d'un annuaire regroupant tous les Conseillers communaux avec une navigation par onglets. Vous y trouverez les informations que chacune et chacun d'entre vous a bien voulu faire paraître sur le site. Pour trouver un Conseiller communal, cliquez sur l'onglet de la première lettre de son nom de famille.

PRÉSENTATION DU BUREAU, DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

Utilisez les onglets alphabétiques ci-dessous

Bureau | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | O | P | R | S | T | V | W | Z

Kardum Leonardo - UDC Union Démocratique du Centre
 Commission(s) permanente(s) : Affaires régionales et intercommunales, Finances (suppléant)
 Délégation(s) : Assoc. "Service des taxis"
 Adresse : Grand'Rue 10 - Case postale 215 - 1009 Pully
 Téléphone : privé : 021 729 74 61 - portable : 078 642 16 34
 E-mail : lkardum@hispeed.ch
 Profession : Magasinier

Khosrov-Payot François - Union Pulliérane
 Commission(s) permanente(s) : Affaires régionales et intercommunales
 Délégation(s) : "Assoc. "Service des taxis"

Krenger Isabelle - Union Pulliérane
 Commission(s) permanente(s) : Urbanisme

Kuonen Verena - Union Pulliérane
 Commission(s) permanente(s) : Affaires régionales et intercommunales (Présidente)

Onglets

Informations sur la personne

3. L'agenda des séances du Conseil communal

L'agenda des séances du Conseil communal est également consultable en ligne. Il se trouve dans « PULLY OFFICIEL », « Conseil communal ». Sur cette page se trouve un paragraphe nommé « SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL » à la fin duquel le lien « [Ouvrir la page](#) » permet de visualiser l'agenda. À nouveau, c'est une navigation par onglets qui vous permet de visualiser les différentes informations par date.

Liens pour accéder aux archives des séances

Lien pour accéder au calendrier des séances

Dates des séances

Ordre du jour, communications et préavis concernant la date sélectionnée

[Agenda des séances](#) [Archives des séances](#)

AGENDA DES SÉANCES

Calendrier des séances du Conseil communal, des séances du Bureau du Conseil communal et des scrutins pour l'année politique 2010-2011. [Lire.](#)

Toutes les [Archives des séances](#)

2011

[14 septembre](#) [22 juin](#) [18 mai](#) [13 avril](#) [9 mars](#)

(tous les documents rattachés sont au format pdf)

Ordre du jour. [Lire.](#)

Communications

- 18-2011 Résumé des objets traités en Municipalité de début mai à fin juin 2011. [Lire.](#)

Préavis 9-2011

- Création d'une unité d'accueil (UAPE) pour écoliers au collège de Fontanettaz - Crédit demandé CHF 110'000.00. [Lire.](#)
- Annexe. [Lire.](#)

Préavis 10-2011

- Autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité par le Conseil communal - Pour la législature 2011-2016. [Lire.](#)

Préavis 11-2011

- Autorisation de plaider. [Lire.](#)

Préavis 12-2011

- Indemnités du Conseil communal - Propositions du Bureau du Conseil communal pour les indemnités et rétributions des Conseillères et Conseillers communaux, des membres du Bureau, du secrétaire et des scrutateurs (Législature 2011-2016). [Lire.](#)

Postulat de l'UDC

- Sur la stratégie globale des musées de Pully. [Lire.](#)

4. La brochure de législature

La brochure de législature 2011 - 2016 des Autorités Pulliérannes sera disponible sous peu. Vous pourrez la trouver dans le menu « *PULLY OFFICIEL* » puis « *Conseil communal* », elle sera publiée dans le paragraphe « *DOCUMENTS À LIRE OU À TÉLÉCHARGER* ».

DOCUMENTS À LIRE OU À TÉLÉCHARGER

Brochure de législature 2011 - 2016 des autorités pulliéranne disponible sous peu.

Règlement du Conseil communal. [Lire](#).

5. Les règlements communaux

Les règlements communaux se trouvent sur le site Internet de Pully dans le menu « *PULLY OFFICIEL* » puis dans « *Règlements communaux* ».

The image shows a screenshot of the Pully official website's navigation menu. A red box highlights the path to the municipal regulations. The menu structure is as follows:

- PAGE D'ACCUEIL
- ▶ ACTUALITÉS & INFOS
- PULLY OFFICIEL**
 - Municipalité
 - Conseil communal
 - Partis politiques
 - Elections - Votations
 - Règlements communaux**
- ▶ ADMINISTRATION
- ▶ VIVRE À PULLY
- ▶ DÉCOUVRIR PULLY
- ▶ DEMANDES EN LIGNE
- WEBCAM - PRIEURÉ


The red box highlights the following sub-menu:

- PAGE D'ACCUEIL
- ▶ ACTUALITÉS & INFOS
- PULLY OFFICIEL**
 - Municipalité
 - Conseil communal
 - Partis politiques
 - Elections - Votations
 - Règlements communaux**
- ▶ ADMINISTRATION
- ▶ VIVRE À PULLY
- ▶ DÉCOUVRIR PULLY
- ▶ DEMANDES EN LIGNE
- WEBCAM - PRIEURÉ

To the right of the highlighted menu, the following sub-menu is visible:

- Pully officiel > Règlements
 - ☐ Règlements communaux
 - ☒ Administration générale
 - ☒ Sécurité publique
 - ☒ Travaux et services industriels
 - ☒ Urbanisme et environnement

At the bottom of the page, there is a footer with the following text: [ch.ch](#) - PRESSE - PLAN DE LA VILLE - OFFRES D'EMPLOI - CONTACTS - VOTRE AVIS

Sur cette page se trouve une arborescence avec des catégories dans lesquelles sont répertoriés les différents règlements. Vous pouvez développer une catégorie en cliquant sur ce bouton :  .

- Règlements communaux
- Administration générale
- Sécurité publique
- Travaux et services industriels
- Urbanisme et environnement

- Règlements communaux
 - Administration générale
 - Autorités politiques
 -  [1.1.2 Règlement du Conseil communal](#)
 - Service du personnel
 -  [1.4.01 Règlement du personnel communal](#)
 - Service informatique (BIP)
 -  [1.5.4 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance](#)
 - Sécurité publique
 -  [4.0 Règlement général de police](#)
 - Police du commerce
 -  [4.3.3 Règlement sur les jours et les heures d'ouverture et de fermeture des r](#)
 -  [4.3.4 Règlement intercommunal sur la taxe de séjour](#)
 - Sécurité
 -  [4.2.2 Règlement sur la circulation et le stationnement](#)
 -  [4.2.3 Prescriptions municipales sur le stationnement privilégié des véhicules résidents](#)
 - Travaux et services industriels
 - Electricité
 -  [Cond. gén. relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique](#)
 - Elimination des ordures ménagères
 -  [2.3.1 Règlement pour l'enlèvement des ordures ménagères](#)
 - Evacuation et traitement des eaux
 -  [2.1.2 Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux](#)
 -  [Communication relative au nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux](#)
 - Urbanisme et environnement
 - Parcs et promenades
 -  [3.4.1 Règlement sur la protection des arbres](#)
 -  [Demande d'autorisation pour l'abattage, l'élagage ou l'écimage d'arborisation protégée et/ou classée](#)
 - Police des constructions
 -  [3.1.1 Règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions](#)
 -  [Nouvelle procédure d'octroi des permis de construire](#)
 -  [Nouvelle procédure d'octroi des permis de construire \(II\)](#)
 -  [Plan général d'affectation \(PGA\)](#)
 -  [Procédure légale relative aux demandes de permis \(ou autorisations\) de construire](#)

6. Les avis de droit du SeCRI

Le lien pour accéder à la **publication du SeCRI** sur le « *fonctionnement des autorités communales et compétences* » se trouve sur notre site sous « PULLY OFFICIEL », « Municipalité » sous le paragraphe « Documents à lire ou à télécharger ».

Il est également possible de l'atteindre depuis www.vd.ch en cliquant sur le menu « *Territoire* », « *Communes* » puis « *Affaires communales* ».

7. L'aide-mémoire pour les municipalités vaudoises

Le lien pour accéder à l'**aide-mémoire pour les municipalités vaudoises** qui se trouve sur le site du canton de Vaud au format PDF est présent sur notre site sous « PULLY OFFICIEL », « Municipalité » sous le paragraphe « Documents à lire ou à télécharger ».

Ce document contient un nombre de pages élevé (109), il est donc conseillé de ne pas l'imprimer en entier.

Il est également possible de l'atteindre depuis www.vd.ch en cliquant sur le menu « *Communes* ». Il se trouvera ensuite dans la colonne à droite de la page Internet.

8. Le rapport de gestion 2010

Le rapport de gestion 2010 est téléchargeable depuis le site de la Ville de Pully sur la page « Administration générale » qui se trouve dans la partie « Administration ».

PAGE D'ACCUEIL
 ▶ ACTUALITÉS & INFOS
 ▶ PULLY OFFICIEL
ADMINISTRATION
 Administration générale
 Affaires culturelles
 Domaines et gérances
 Finances
 Greffe municipal
 Informatique
 Jeunesse, affaires sociales
 Office de la population
 Police intercommunale
 Protection civile
 Service du personnel
 SDIS de la Paudèze
 Travaux, SI
 Urbanisme, environnement

VIVRE À PULLY
 ▶ DÉCOUVRIR PULLY
 ▶ DEMANDES EN LIGNE
 WEBCAM - PRIEURÉ

Administration > Administration générale

▶ Biblio, médiathèque communale ▶ Archives communales ▶ Naturalisation

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Service de l'administration générale regroupe différents services administratifs et transversaux qui contribuent à faciliter la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité. Il assure la transmission de ces dernières aux services concernés. Le secrétariat de la Municipalité lui est rattaché et s'occupe de la préparation des séances de Municipalité, de la tenue des procès-verbaux et de leurs suivis.

Le Service de l'administration générale met en œuvre la politiques de communication et gère les relations publiques de la Municipalité en organisant les manifestations officielles, ainsi que les relations avec la presse, les sociétés locales, les citoyens et les autres partenaires. Le Service de l'administration générale traite les demandes de naturalisation et de bourgeoisie et l'Office de la population lui est rattaché.

La conservation historique des documents officiels étant une mission de ce Service, les Archives communales en font également partie. Il en va de même pour la bibliothèque et médiathèque communales.

Enfin, le Service de l'administration générale appuie le Conseil communal dans l'organisation des votations et élections par l'intermédiaire du Greffe municipal.

[Rapport de gestion 2010 \(1882 Ko\)](#)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 av. du Prieuré 2
 Case postale 63
 1009 Pully
 TÉL. 021.721.31.11
 FAX 021.721.31.15

HORAIRES D'OUVERTURE
lu à je:
 07h30-11h30 et 13h30-16h30
ve:
 07h30-11h30 et 13h30-16h00

9. Les armoiries communales

Pour finir, les armoiries communales de Pully sont également disponibles sur le site en téléchargement. Elles se trouvent dans le menu « PULLY OFFICIEL ». Il suffit de cliquer sur les liens « [télécharger](#) » pour les acquérir.

Les fichiers .jpeg sont de simples images alors que les fichiers .eps sont des fichiers vectoriels qui ne pourront être ouverts qu'avec Adobe Illustrator (CS4, CS5 ou CS5.5).


Ecusson


Ecusson pour drapeau

Format .jpeg:

Pour enregistrer l'image, cliquez sur "télécharger"; une fois l'image ouverte, clic-droit sur votre souris puis allez sur "Enregistrer l'image/le lien sous".

- Ecusson: [télécharger](#)
- Ecusson pour drapeau: [télécharger](#)

Format .eps CS4:

Les fichiers .eps doivent être enregistrés sur votre ordinateur avant d'être ouverts avec Illustrator CS4.

- Ecusson: [télécharger](#)
- Ecusson pour drapeau: [télécharger](#)

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



La secrétaire



C. Martin

Pully, le 13 septembre 2011